ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effets délétères des horaires scolaires précoces en outre-mer

Question écrite n° 8348

Texte de la question

M. Christian Baptiste attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les effets délétères des horaires scolaires précoces dans les territoires d'outre-mer, en particulier en Guadeloupe, sur la santé mentale et l'épanouissement des jeunes. Dans l'académie de Guadeloupe, les cours débutent dès 7 h 30. Cette organisation oblige de nombreux élèves à se réveiller aux alentours de 5 h du matin pour prendre les transports scolaires, parfois saturés ou mal adaptés. Ces horaires, qui génèrent un manque chronique de sommeil, nuisent à la concentration, aux capacités d'apprentissage et au bien-être psychique des élèves. Ce constat est partagé par de nombreux professionnels de l'éducation et de la santé. Au-delà de la fatigue accumulée, cette structuration du temps scolaire prive les jeunes de moments essentiels à leur construction personnelle : activités culturelles, sportives, vie familiale, repos. Cette pression constante contribue à la détérioration de leur santé mentale. Selon l'INSEE, en 2019, un Antillais sur six âgé de 15 ans et plus présentait des symptômes dépressifs, contre un sur dix en France hexagonale. Une enquête de 2023 menée auprès de 400 jeunes Guadeloupéens de 11 à 18 ans révèle que 55 % d'entre eux déclarent avoir des idées noires. M. le député se tient à disposition pour échanger avec les services de l'État et les acteurs locaux sur les pistes d'amélioration possibles en Guadeloupe et dans les outre-mer. Face à ces constats alarmants, il souhaite savoir si le Gouvernement envisage des mesures concrètes pour mieux adapter les rythmes scolaires aux réalités ultramarines et renforcer l'offre de transports scolaires afin de permettre un démarrage plus tardif de la journée d'enseignement. Il lui demande également si des expérimentations locales, en lien avec les collectivités, pourraient être envisagées afin de concilier réussite scolaire, santé mentale et épanouissement personnel des jeunes.

Données clés

Auteur : M. Christian Baptiste
Circonscription : Guadeloupe (2e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8348
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 juillet 2025, page 6049